



Plan National Hydrogène

27 juin 2018, Paris

Discours de Philippe Boucly Président de l'AFHYPAC

Depuis 2011, date de la fusion de l'AFH2 et de la Plate-forme HyPAC développée avec le soutien de l'ADEME, on assiste à une montée en puissance de l'hydrogène.

Et depuis 2014, à une accélération : rapport de l'OPECST en janvier 2014, rapport du CGE-CGEDD en mai 2016, Appel à projets Territoires Hydrogène.

Dans cette montée en puissance, le Plan National Hydrogène annoncé le 1^{er} juin dernier par le Ministre d'Etat Nicolas Hulot constitue un jalon majeur.

Je rappelle à l'occasion que l'AFHYPAC a déjà pris sa part en contribuant à l'étude prospective « Développons l'hydrogène pour l'économie française » réalisée avec le concours du cabinet McKinsey, le CEA et un groupe de 11 industriels.

Mais il ne faut pas se méprendre : « une hirondelle ne fait pas le printemps », ce n'est pas gagné ! ce n'est qu'un début !

- Voyez le débat autour de la PPE : ici où là fleurissent des tribunes qui expriment les vues des différents lobbies et qui s'efforcent de démontrer qu'on peut trouver des solutions de continuité sans recours à l'hydrogène.
- Les obstacles au déploiement de l'hydrogène ici ou là ont été identifiés, ces obstacles demeurent : il faut les lever ou les contourner.

Mais c'est là la force du Plan Hulot : la reconnaissance au plan politique que l'hydrogène a un rôle majeur à jouer dans la transition énergétique.

C'est la première fois qu'un tel message est émis en France par le pouvoir politique.

Il s'agit maintenant de passer à l'AcTE (je l'ai dit en introduction de cet après-midi) – AcTE pour Accélérateur de la Transition Energétique.

L'AFHYPAC, avec votre aide et votre soutien, a bien l'intention de jouer un rôle actif. L'AFHYPAC prendra toute sa part dans la montée en puissance de la filière et dans le déploiement des projets Hydrogène.

Quels outils ? Quels moyens ? Quelle démarche ?

- **Fonds ADEME** : 100 millions d'euros dès 2019 a dit le Ministre et engagement à ce que ce soit reconduit les années suivantes. La gouvernance n'est pas encore connue mais nous sommes proches de l'ADEME qui nous soutient depuis le début et je ne doute pas que nous aurons un rôle.
- **Les Comités Stratégiques de Filière (CSF)** : mis en place dans le cadre du Conseil National de l'Industrie sous l'autorité du Premier Ministre. Dix étaient en place, 6 ont été créés le 28 mai dernier. Ils couvrent la plupart des secteurs économiques.
 - o **Le CSF Automobile** sous l'autorité de Luc Chatel a déjà élaboré son contrat de filière. Un de ses objectifs : « créer une filière hydrogène française compétitive et développer ses usages en mobilité ».
 - o **Le CSF Ferroviaire** sous l'autorité d'Henri Poupart-Lafarge, PDG d'ALSTOM doit faire de même. S'agissant de ALSTOM qui a développé un train hydrogène et le vend en Allemagne et avec la contribution de Monsieur le Député Simian (au terme de sa mission sur le verdissement du ferroviaire), je ne doute pas que l'H2 aura sa place aussi dans ce secteur.
 - o En outre, parmi les 6 nouveaux CSF a été créé le 28 mai dernier le **CSF Industries des nouveaux systèmes énergétiques** présidée par Madame Isabelle Kocher, Directrice générale d'ENGIE. Quand on connaît le dynamisme et le volontarisme d'ENGIE dans l'hydrogène, on peut être certain que là aussi, l'hydrogène aura sa place.

- **Contrats de Transition Ecologique** : outils à disposition pour redéployer l'activité dans des territoires en difficulté (du fait par exemple de la fermeture de centrales à charbon ou nucléaire) : là aussi, l'hydrogène peut trouver sa place.
- Outil majeur : les **ECV (Engagements pour la Croissance Verte)** : c'est un dispositif qui existe depuis quelques années (ailleurs, on les appelle Green Deals) et le Ministère veut les utiliser pour mettre en œuvre le Plan Hydrogène.
Il s'agit d'une démarche de co-construction entre l'administration (plusieurs Ministères) et les porteurs de projets.
C'est une approche qui se veut pragmatique : on part des idées des porteurs de projets.
Le dispositif comportera des engagements réciproques :
 - o Pour l'Etat qui s'engagera à lever les obstacles
 - o Pour les porteurs de projets qui s'engageront sur des objectifs chiffrés en termes d'investissements, d'emplois ou de déploiement d'équipements.
 Le but de cette démarche que l'on qualifie de « soft law » c'est-à-dire sans engagement juridique contraignant, c'est :
 - Créer des effets de levier
 - Permettre un passage à l'échelle
 - Accompagner une évolution de la réglementation.

Les 14 mesures du Plan Hulot (qui ont été rappelées par Laurent Michel et Florence Lambert) se déclinent sur 3 axes ce qui conduit à développer les ECV selon 3 thématiques :

- Production et utilisation d'hydrogène décarboné dans l'industrie animé par François Le Naour du CEA qui anime également, en tant que vice-président de notre association, le groupe de travail Territoires
- Hydrogène pour le stockage : priorité aux ZNI mais peut être aussi étendu aux bâtiments (BEPOS, autoconsommation) et à la problématique du Power-to-Gas (animé également par François le Naour)
- L'hydrogène pour la mobilité professionnelle animé par Pierre Serre-Combe du CEA.

Dans chacune de ces thématiques et pour éviter l'écueil du silotage, des aspects transverses devront être analysés :

- Financement,
- Fiscalité,
- Traçabilité H₂ et CO₂
- Formation / compétences
- Interaction avec les partenaires européens
- Questions de normalisation
- La multimodalité et les hubs H₂.

Le Ministre veut du CONCRET, que ce Plan soit appliqué. Il veut des premiers ECV signés d'ici fin 2018. C'est une grande ambition avec un objectif qui sous-tend toute la démarche : bâtir une filière hydrogène française compétitive.

C'est-à-dire ne pas faire le lit de technologies importées.

Au-delà de notre engagement dans les organismes et démarches que je viens d'énumérer, nous allons, nous AFHYPAC, poursuivre le dialogue que nous avons avec les parlementaires (et notamment les membres du groupe de députés créé par Monsieur Michel Delpon) et plus généralement avec vous les élus afin de faire avancer des dispositions législatives et des amendements dans les lois. Prochaines échéances : la LOM et le PLF 2019.

Nous allons aussi poursuivre le dialogue avec vous les élus des Régions pour que l'hydrogène ait toute sa place dans les SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires). Ces SRADDET sont en cours d'élaboration et là aussi, il faut que l'hydrogène y ait sa place.

Nous allons également poursuivre et développer nos contacts et interactions avec les associations sœurs :

- L'AVERE et la nécessaire complémentarité H₂/batteries,
- L'AFG et la problématique des gaz renouvelables,
- COENOVE qui regroupe les professionnels de l'énergie dans le bâtiment pour que l'hydrogène y trouve aussi sa place,
- L'UFE et l'impact de l'électrification c'est à dire la recherche de l'optimum dans le développement des infrastructures de recharge batteries ou hydrogène par exemple,

- Le Club Power-to-Gas de l'ATEE et la place que le Power-to-Gas peut occuper à moyen et long terme,
- EVOLEN qui regroupe les professionnels du monde pétrolier et gazier pour la recherche de source d'hydrogène décarboné,
- La PFA et la place que doit prendre l'hydrogène dans les nouvelles motorisations
- Le CNPA sur toute la filière aval.

L'hydrogène est un vecteur polyvalent.

Il embrasse donc tous les secteurs, c'est donc pour nous une exigence de développer ces contacts pour apprécier les contraintes des uns et des autres et progresser.

Dans notre action, je vois les challenges à relever et des écueils à éviter :

- Premier écueil : refaire des silos : s'agissant d'un vecteur polyvalent comme l'hydrogène, il faut avant tout privilégier des approches transverses
- Un challenge : être interactif, échanger, faire remonter les informations sur les obstacles (de façon à permettre des actions de correction ou d'évitement)
- Ecueil et challenge à la fois : ne pas vendre du rêve, un peu de rêve oui mais toujours s'attacher à une rationalité économique, certes en prenant en compte tous les aspects mais sans survendre de façon à éviter de faire naître des espoirs qui seraient déçus ultérieurement. Il s'agit là essentiellement d'une question de CONFIANCE.

En conclusion, vous l'avez compris, la mise en œuvre du Plan mobilise 4 catégories d'acteurs :

- L'Union Européenne, ses programmes de soutien et ses différents fonds ainsi que ses directives et règlements,
- L'Etat avec l'arsenal que j'ai décrit brièvement,
- Les Territoires (Régions, métropoles, collectivités, syndicats d'énergie et de transport) qui ont des besoins, des objectifs,
- Les industriels et les organismes de recherche qui proposent des solutions.

L'AFHYPAC, qui fédère toute la filière Hydrogène, va s'efforcer de jouer son rôle, pleinement son rôle. En particulier, au niveau des Territoires pour :

- Diffuser l'information montante et descendante,
- Animer des groupes de travail,
- Mutualiser les besoins,
- Dégager des positions communes.

Pour mener cette action, je compte sur vous. Il faut aider nos concitoyens, les élus, vos collègues à s'approprier l'hydrogène.

Sans votre soutien, sans la remontée d'informations, de problèmes, nous sommes aveugles, nous ne pouvons rien faire.

Le signal du départ a été donné le 1^{er} juin, maintenant il faut y aller !

Je vous remercie.

Philippe Boucly
Président de l'AFHYPAC